



Document complémentaire à l'article
"Prise de possession d'une chapelle, d'un bénéfice - 18ème siècle"

La prise de possession de Jean Suchaman à la chapelle Sainte-Catherine

3 E 19581

Du 13 8 bre 1785 F° 95

Pardevant le No re Royal de la ville de Castillon sur Dordogne en Bourdellais en guienne Soussignés presents les temoins bas nommés Est comparu M.Me Jean antoine victor Sauchaman pretre vicair de l'Eglise parroissiale Ste Croix de la ville de bordeaux y habitant de present en ce lieu Lequel a dit qu'il a été pourveu par Notre St Père Le pape de la Chapelle de Ste Catherine, fondée dans l'Eglise parroissiale dudit Castillon, diocèze de Bordeaux, suivant le titre a luy accordé par Sa Sainteté notre St père le pape expédié en forme gracieuze en datte du onze des kalendes de juillet de la présente année que le dit sieur Sauchaman desirant prendre possession de la ditte chapelle de Ste Carherine, appartenances et dependances d'Icelle, ma requis et aux temoins de nous transporter dans l'Eglise parroissiale dudit Castillon en sa compaignie et nous étant rendus ensemble devant la principale porte d'entrée de la ditte Eglise, tenant le susdit titre à la main duquel il a fait lecture, après laquelle, Il est entré dans la ditte Eglise suivy de nous et des temoins a pris l'eau benite au bénitier et s'est acheminé jusques devant le grand hotel ou s'etant prosterné après avoir fait sa prière, a déclaré quil prenait possession de la susditte Chapelle de Ste Catherine Et de toutes ses appartenances et dependances. Et au veü et sceü de tous ceux quy l'ont voulleu delaquelle prize de possession Ledit Sieur Sauchaman ma requis acte que luy ay octroyé fait et passé a Castillon dans la ditte Eglise le trezième jour du mois d'octobre mille sept cent quatre vingt cinq avant midy en presence de pierre paris maître architecte et jean augereau tailleur d'habits habitants dud Castillon temoins connus a ce requis ledit augereau a declaré ne scavoir signer de ce interpellé

*Et ledit paris a signé avec ledit Sauchaman
Et moy*

*Sauchaman vicaire de Ste Croix
Pierre paris
Jay jeune Notaire royal*

www.cahiersdarchives.fr (02/2015)

<http://www.cahiersdarchives.fr>